

*St. Elias National Monument* (Alaska). En outre, lors de sa réunion de septembre, le Comité du patrimoine mondial a porté à la liste du patrimoine mondial un cinquième site canadien : le gîte de fossiles des schistes argileux de Burgess (Parc national Yoho, en Colombie-Britannique). Un séminaire itinérant réunissant des journalistes de toutes les parties du monde a visité durant l'été la plupart des sites canadiens. Le but de ce séminaire était de familiariser la communauté internationale avec les sites canadiens et avec les buts et les objectifs de la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Ce séminaire a été inauguré à Montebello, le 27 juillet, par Son Excellence le Gouverneur général.

Une importante délégation présidée par le ministre de la Santé et du Bien-être social prit part à la vingt et unième session de la conférence générale de l'UNESCO qui eut lieu à Belgrade (Yougoslavie). À l'initiative de la délégation canadienne, la conférence adopta, entre autres, une résolution recommandant de renforcer l'administration du programme prévu par la Convention. Par ailleurs, lors des élections à des postes ou à des organismes qui eurent lieu durant cette conférence, le Canada a été élu à la présidence du Comité juridique, rapporteur de la Commission de la culture et de la communication, au conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication, et de nouveau au Comité juridique de la vingt-deuxième session qui aura lieu à Paris en 1983. Le Canada avait également été élu en 1978, pour une période de cinq ans, au conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère et au conseil intergouvernemental du Programme général d'information.

## **Bourses**

Le Ministère a continué à gérer en 1980 le programme de bourses du gouvernement canadien en mettant 150 bourses de perfectionnement ou de travail libre à la disposition des ressortissants des 18 pays suivants : la Belgique, le Brésil, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie. C'est l'Entraide universitaire mondiale du Canada qui administre désormais ce programme pour le compte du Ministère. À titre de réciprocité, les pays partenaires octroient un nombre à peu près équivalent de bourses à des Canadiens par l'entremise, dans la majeure partie des cas, de l'Association des universités et collèges du Canada.

## **Études canadiennes à l'étranger**

La promotion des études canadiennes (enseignement, recherche et publication), limitée pour des raisons de ressources

à certains pays (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Italie et Belgique) demeure le secteur le plus important du programme de relations universitaires du Ministère. Le programme, qui a pour but de susciter et de cultiver un intérêt particulier pour le Canada parmi les milieux influents à l'étranger, comporte divers volets : possibilité d'acquérir une formation supplémentaire pour les universitaires envisageant de donner des cours nouveaux ou plus approfondis sur le Canada ; appui limité à des conférences et à des séminaires sur le Canada, organisés par des universités étrangères ou des organisations apparentées ; appui limité aux universitaires canadiens invités par les universités des pays cibles à donner, dans le cadre de leurs activités d'études canadiennes, des conférences ou des cours sur le Canada ; appui limité aux associations étrangères d'études canadiennes (aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, au Japon et en Italie) ; aide aux bibliothèques universitaires étrangères en vue de les aider à se procurer les livres, bulletins et périodiques des sociétés savantes ainsi que tout autre matériel didactique devant servir à l'enseignement et la recherche sur le Canada ; et enfin, appui limité aux universités étrangères voulant créer un matériel didactique sur le Canada au profit des établissements d'enseignement de leur pays (surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne).

On compte à l'heure actuelle environ 400 universités étrangères qui dispensent un enseignement sur le Canada. Ces cours ou programmes s'adressent à près de 20 000 étudiants. La création en République fédérale d'Allemagne d'une association des études canadiennes en fait la sixième du genre avec celles déjà constituées aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Japon et en Italie.

## **Échanges universitaires**

Dans la mesure du possible, le Ministère a continué d'encourager les échanges universitaires de divers types. Il a aussi fourni une aide au programme d'échanges avec la Chine, touchant 18 étudiants de part et d'autre, et permettant le séjour en Chine, durant trois mois, de 4 professeurs d'anglais et de français langues secondes. L'échange annuel de chercheurs avec la France s'est continué.

## **Conférences internationales et rencontres sur l'éducation**

Le Ministère, en collaboration avec les autres ministères et le Conseil des ministres de l'Éducation, a continué de promouvoir la participation canadienne aux conférences internationales et aux rencontres portant sur l'éducation, convoquées sous les auspices de l'OCDE, de l'UNESCO et du Commonwealth.